

FCP UNIVERS AMBITION PLUS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers du Fond Commun de Placement «UNIVERS AMBITION PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 256 811 dinars et un bénéfice net de la période 1 765 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction du gestionnaire du fond est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF », gestionnaire du Fond. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placement «UNIVERS AMBITION PLUS » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'observation suivante :

✓ Les emplois en titres émis par « ATTIJARI BANK » et « BANQUE DE TUNISIE » représentent respectivement 10,22% et 10,25% de l'actif total, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du Fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, 30 Mars 2015

ECC MAZARS

**Le Commissaire aux Comptes :
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN
arrêté au 31 décembre 2014
(unité : en Dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2014	31/12/2013
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions et droits rattachés		189 457,059	160 929,097
Titres OPCVM		12 564,240	10 457,700
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		54 790,069	48 712,785
AC3- Créances d'exploitation			
Autres débiteurs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		256 811,368	220 099,582
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	1 006,442	861,341
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	1 696,988	1 521,165
TOTAL PASSIF		2 703,430	2 382,506
ACTIF NET		254 107,938	217 717,076
CP1- Capital	3.7	251 017,129	216 688,160
CP2- Sommes distribuables	3.8		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		18,564	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		3 072,245	1 028,916
ACTIF NET		254 107,938	217 717,076
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		256 811,368	220 099,582

ETAT DE RESULTAT
du 01^{er} janvier au 31 décembre 2014
(unité : en Dinars)

	Notes	DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	DU 12/02/2013 AU 31/12/2013
PR1- Revenus du portefeuille-titres	3.2		
Revenus des actions		5 782,000	3 604,300
Revenus des titres OPCVM		285,150	
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	1 170,261	1 711,275
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		7 237,411	5 315,575
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-2 659,197	-2 059,150
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 578,214	3 256,425
PR3- Autres produits		0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-2 096,751	-1 794,158
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 481,463	1 462,267
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		590,782	-433,351
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.8	3 072,245	1 028,916
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-590,782	433,351
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		20 925,210	-22 184,633
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-21 058,788	-165,290
Frais de négociation de titres		-582,431	-1 135,150
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 765,454	-22 022,806

VARIATION DE L'ACTIF NET
Du 01^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
(unité : en Dinars)

	DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	DU 12/02/2013 AU 31/12/2013
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	2 481,463	1 462,267
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 925,210	-22 184,633
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-21 058,788	-165,290
Frais de négociation de titres	-582,431	-1 135,150
AN2- Distributions de dividendes	-979,080	0,000
AN3- Transactions sur le capital		
Souscriptions		
- Capital	56 944,770	154 880,000
- Régularisation des sommes non distribuables	190,540	-8 105,408
- Régularisation des sommes distribuables	707,150	-405,297
Rachats		
- Capital	-22 821,678	-7 340,000
- Régularisation des sommes non distribuables	460,539	629,990
- Régularisation des sommes distribuables	-147,640	-28,054
-Droits de sortie	270,807	108,651
VARIATION DE L'ACTIF NET	36 390,862	117 717,076
AN4- Actif net		
En début de l'exercice	217 717,076	100 000,000
En fin de l'exercice	254 107,938	217 717,076
AN5- Nombre de parts		
En début de l'exercice	24 754	10 000
En fin de l'exercice	28 652	24 754
VALEUR LIQUIDATIVE	8,869	8,795
AN6- Taux de rendement	1,31%	-12,05%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2014
(unité : en Dinar)

1. Présentation du Fond

FCP UNIVERS AMBTION PLUS est un fond commun de placement de catégorie action, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 12 Février 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille « titres » du fond est assurée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF ».

La BTK et la SCIF ont été désignées distributeurs des titres du FCP UNIVERS AMBITON PLUS.

La BTK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2014** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.1. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille « titres » et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.3. Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2014 ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative la plus récente.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, et sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non encore courus.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 202 021,299 dinars et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif Net
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	120	12 498,640	12 564,240	4,94
Total	120	12 498,640	12 564,240	4,94

Actions et droits rattachés :

Actions et droits rattachés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif Net
ADWYA	1 980	13 189,500	16 182,540	6,37
ARTES	1 900	14 877,900	15 201,900	5,98
ASSAD	2 550	20 159,500	20 433,150	8,04
ATTIJARI BANK	1 100	18 296,000	26 241,600	10,33
BEST LEASE AA	4 550	9 555,000	9 354,800	3,68
BT	2 500	23 160,630	26 332,500	10,36
CARTHAGE CEMENT	5 677	22 359,412	13 778,079	5,42
CIL	200	3 000,000	2 650,600	1,04
LANDOR	550	4 870,910	2 959,000	1,16
ONE TECH HOLDING	876	6 277,840	6 311,580	2,48
SFBT	1 095	24 063,550	24 650,640	9,70
SOTUVER	3 654	23 480,840	19 220,040	7,56
TGH AA	3 890	4 279,000	2 898,050	1,14
UIB	220	3 212,000	3 242,580	1,28
Total actions et droits rattachés	30 742	190 782,082	189 457,059	74,56

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
-Titres OPCVM		70	7 366,240
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	28/05/2014	25	2 654,650
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	31/12/2014	45	4 711,590
Actions, et droits rattachés		23 794	86 671,830
Actions cotées		19 344	83 157,830
Achat titre 700 CC	11/02/2014	700	2450,000
Achat titre 198 SOTIPAPIER	19/03/2014	198	990,000
ACHAT TITRES 3890 TGH NS	27/05/2014	3890	4279,000
ENTREE DE LIGNE 204 SOTUVER	22/07/2014	204	1198,840
ENTREE DE LIGNE 330 ADWYA	01/09/2014	330	2310,000
ACHAT TITRE 41 DELICE HOLDING -DH-AA	13/10/2014	41	598,600
ACHAT TITRE 150 SFBT	05/11/2014	150	3247,500
ACHAT TITRE 100 BT	26/11/2014	100	1035,000
ACHAT TITRE 200 ASSAD	26/11/2014	200	1566,000
ACHAT TITRE 100 SFBT	26/11/2014	100	2180,000
ACHAT TITRE 100 ATTIJARI BANK	26/11/2014	100	2286,000
ACHAT TITRE 250 ASSAD	26/11/2014	250	1960,000
ACHAT TITRE 117 SFBT	28/11/2014	117	2568,150
ACHAT TITRE 200 SFBT	01/12/2014	200	4380,000
ACHAT TITRE 50 SFBT	04/12/2014	50	1090,000
ACHAT TITRE 133 SFBT	01/12/2014	133	2919,350
ACHAT TITRE 50 SFBT	04/12/2014	50	1095,000
ACHAT TITRE 50 ASSAD	04/12/2014	50	380,500
ACHAT TITRE 75 SFBT	05/12/2014	75	1638,750
ACHAT TITRE 100 SFBT	08/12/2014	100	2180,000
ACHAT TITRE 50 ASSAD	10/12/2014	50	380,500
ACHAT TITRE 100 ASSAD	11/12/2014	100	753,000
ACHAT TITRE 100 ASSAD	11/12/2014	100	756,000
ENTREE DE LIGNE 5000 BEST LEASE AA	22/12/2014	5000	10500,000
ENTREE DE LIGNE 3890 TGH AA	22/12/2014	3890	4279,000
ACHAT DE TITRE 138 ASSAD	25/12/2014	138	1104,000
ACHAT DE TITRE 220 ONE TECH HOLDING	25/12/2014	220	1584,000
ACHAT DE TITRE 450 ASSAD	25/12/2014	450	3618,000
ACHAT DE TITRE 350 ASSAD	25/12/2014	350	2828,000
ACHAT DE TITRE 362 ASSAD	26/12/2014	362	2896,000
ACHAT DE TITRE 350 ONE TEH HOLDING	29/12/2014	350	2506,000
ACHAT DE TITRE 120 SFBT	30/12/2014	120	2764,800
ACHAT DE TITRE 231 ONE TECH HOLDING	31/12/2014	231	1649,340
ACHAT DE TITRE 220 UIB	31/12/2014	220	3212,000
ACHAT DE TITRE 250 SOTUVER	31/12/2014	250	1320,000
ACHAT DE TITRE 400 SOTUVER	31/12/2014	400	2116,000
ACHAT DE TITRE 75 ONE TECH HOLDING	31/12/2014	75	538,500
TITRES EN COURS DE TRANSFORMATION		4450	3 514,000
Droits d'attribution		4450	3 514,000
ENTREE DE LIGNE 2800 SOTUVER DA 3/41 01072014	01/07/2014	2800	1204,000
ENTREE DE LIGNE 1650 ADWYA DA 1/5 040814	01/09/2014	1650	2310,000
TOTAL		23 864	94 038,070

Les sorties du portefeuille titres du 01^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values
-Titres OPCVM		5132,400	5284,150	151,750
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	11/04/2014	5 132,400	5 284,150	151,750
Actions et droits rattachés		79 196,378	57 985,840	-21 210,538
Actions cotées		75 682,378	54 472,200	-21 210,178
VENTE TITRE 66 SAH	10/01/2014	617,100	759,000	141,900
VENTE TITRE 198 SOTIPAPIER	01/04/2014	990,000	1 506,780	516,780
VENTE TITRE 70 AMS	29/04/2014	623,621	325,500	-298,121
VENTE TITRE 30 AMS	29/04/2014	267,266	139,500	-127,766
VENTE TITRE 1 LANDOR	02/05/2014	8,856	5,830	-3,026
VENTE TITRE 100 AMS	02/05/2014	890,887	454,000	-436,887
VENTE TITRE 23 CC	04/06/2014	90,588	65,550	-25,038
VENTE TITRE 120 LANDOR	25/06/2014	1 062,744	700,800	-361,944
SORTIE DE LIGNE 0 SOTUVER	03/07/2014	1 204,000	1204,000	0,000
SORTIE DE LIGNE 0 ADWYA	01/09/2014	2 310,000	2310,000	0,000
VENTE TITRE 41 DELICE HOLDING	16/10/2014	598,600	627,300	28,700
VENTE TITRE 112 BTE (ADP)	05/11/2014	3 113,600	2800,000	-313,600
VENTE TITRE 10 AMS	05/11/2014	89,089	36,900	-52,189
VENTE TITRE 40 AMS	05/11/2014	356,355	147,600	-208,755
VENTE TITRE 150 LANDOR	05/11/2014	1 328,430	600,000	-728,430
VENTE TITRE 100 LANDOR	05/11/2014	885,620	407,000	-478,620
VENTE TITRE 50 LANDOR	06/11/2014	442,810	198,500	-244,310
VENTE TITRE 244 ATL	06/11/2014	780,800	634,400	-146,400
VENTE TITRE 250 ATL	06/11/2014	800,000	650,000	-150,000
VENTE TITRE 400 AMS	07/11/2014	3 563,549	1356,000	-2 207,549
VENTE TITRE 38 BTE (ADP)	07/11/2014	1 056,400	949,620	-106,780
VENTE TITRE 400 AMS	07/11/2014	3 563,549	1360,000	-2 203,549
VENTE TITRE 100 AMS	07/11/2014	890,887	350,000	-540,887
VENTE TITRE 300 ATL	07/11/2014	960,000	765,000	-195,000
VENTE TITRE 3206 ATL	07/11/2014	10 259,200	8239,420	-2 019,780
VENTE TITRE 450 PGH	07/11/2014	3 015,000	2430,000	-585,000
VENTE TITRE 250 PGH	07/11/2014	1 675,000	1352,500	-322,500
VENTE TITRE 250 LANDOR	07/11/2014	2 214,050	995,000	-1 219,050
VENTE TITRE 100 LANDOR	07/11/2014	885,620	399,000	-486,620
VENTE TITRE 500 LANDOR	07/11/2014	4 428,100	2000,000	-2 428,100
VENTE TITRE 300 LANDOR	26/11/2014	2 656,860	1575,000	-1 081,860
VENTE TITRE 200 AMS	01/12/2014	1 781,775	660,000	-1 121,775
VENTE TITRE 200 AMS	01/12/2014	1 781,775	664,000	-1 117,775
VENTE TITRE 235 AMS	01/12/2014	2 093,585	799,000	-1 294,585
SORTIE DE LIGNE 5000 BEST LEASE NS	22/12/2014	10 500,000	10500,000	0,000
SORTIE DE LIGNE 3890 TGH NS	22/12/2014	4 279,000	4279,000	0,000
VENTE TITRE 450 BEST LEASE AA	25/12/2014	945,000	954,000	9,000
VENTE TITRE 300 AMS	26/12/2014	2 672,662	1272,000	-1 400,662
TITRES EN COURS DE TRANSFORMATION		3 514,000	3513,640	-0,360
Droits d'attribution		3 514,000	3513,640	-0,360
VENTE TITRE 12 SOTUVER DA 3/41 01072014	03/07/2014	5,160	4,800	-0,360
SORTIE DE LIGNE 2788 SOTUVER DA 3/41 01072014	22/07/2014	1 198,840	1198,840	0,000
SORTIE DE LIGNE 1650 ADWYA DA 1/5 040814	01/09/2014	2 310,000	2310,000	0,000
TOTAL		84 328,778	63 269,990	-21 058,788

3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **6 067,150** dinars au **31 décembre 2014** contre **3 604,300** dinars au **31 décembre 2013** et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 12/02/2013 au 31/12/2013
Revenus des titres OPCVM	285,150	0,000
Revenus des actions	5 782,000	3 604,300
TOTAL	6 067,150	3 604,300

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/12/2014** à **54 790,069** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 31/12/2014	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	4 529,594	1,78
Intérêts courus sur compte bancaire	249,669	0,10
Placements à terme	50 000,000	19,68
Intérêts courus sur placements à terme	10,806	0,00
Total des disponibilités	54 790,069	21,56

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant l'année 2014, s'élèvent à **1 170,261** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 12/02/2013 au 31/12/2013
Rémunération du compte de dépôt	242,194	516,074
Revenus des placements à terme	928,067	1 195,201
TOTAL	1 170,261	1 711,275

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2014** à **2 703,430** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Opérateurs Crédeurs	1 006,442	861,341
Gestionnaire	577,480	674,136
Dépositaire	428,962	187,205
Autres Crédeurs Divers	1 696,988	1 521,165
Commissaire aux comptes	1 680,092	1 486,766
Etat Impôts et Taxes	0,000	0,000
Charges à payer	0,000	15,000
Conseil du Marché Financier	16,896	19,399
Dividendes à payer	0,000	0,000
TOTAL	2 703,430	2 382,506

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 12/02/2013 au 31/12/2013
Charges de gestion des placements	2 659,197	2 059,150
Commissions de gestion	2 417,440	1 871,945
Commissions de dépôt	241,757	187,205
Autres Charges	2 096,751	1 794,158
Honoraires du commissaire aux comptes	1 873,326	1 486,766
Redevances CMF sur les OPCVM	204,867	156,991
Etats Impôts et taxes	34,700	150,400
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	0,000	0,000
Frais Bancaires	-16,142	0,001
Autres Charges	0,000	0,000
TOTAL	4 755,948	3 853,308

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'année 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2013	
Montant	216 688,160
Nombre de parts	24 754
Nombre de porteurs de parts	44
Souscriptions réalisées	
Montant	57 135,310
Régularisation des sommes non distribuables	190,540
Nombre de titres émis	6 505
Nombre de porteurs de parts nouveaux	21
Rachats effectués	
Montant	-22 361,139
Régularisation des sommes non distribuables	460,539
Nombre de titres rachetés	-2 607
Nombre de porteurs de parts sortants	-8
Capital au 31/12/2014	
Montant	251 017,129
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-21 058,788
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	20 925,210
Frais de négociation de titres	-582,431
Régularisation des sommes non distribuables	651,079
Droit de sortie	270,807
Modification comptable	0,000
Nombre de parts	28 652
Nombre de porteurs de parts	57

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts.

	31/12/2014	31/12/2013
Résultats distribuables de l'exercice	2 481,463	1 462,267
Régularisations de l'exercice	590,782	-433,351
Sommes distribuables de l'exercice	3 072,245	1 028,916
Sommes distribuables des exercices antérieurs	18,564	0,000
Sommes distribuables	3 090,809	1 028,916

4. Autres informations

4.1. Données par parts et ratios pertinents

	2014	2013
REVENUS DES PLACEMENTS	0,253	0,215
Charges de gestion des placements	-0,093	-0,083
REVENU NET DES PLACEMENTS	0,160	0,132
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,073	-0,072
RESULTAT D'EXPLOITATION	0,087	0,059
Régularisation du résultat d'exploitation	0,021	-0,018
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	0,107	0,042
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,021	0,018
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,730	-0,896
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,735	-0,007
Frais de négociation de titres	-0,020	-0,046
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-0,025	-0,949
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0,062	-0,890
Droits d'entrée et droits de sortie	0,009	0,004
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,016	-0,944
Régularisation du résultat non distribuable	0,023	-0,302
Sommes non distribuables de l'exercice	0,007	-1,246
Distribution de dividendes	0,041	0,000
VL	8,869	8,795
Ratios de Gestion des Placements		
	2014	2013
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	1,298%	1,149%
Autres Charges / Actif net moyen	1,024%	1,001%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	1,500%	0,574%

* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année=365 jours

4.2. Rémunération du gestionnaire

La gestion de FCP UNIVERS AMBITION PLUS est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du Fond.

La SCIF a droit à une commission de gestion égale à 1% HT l'an de la valeur de l'actif net du fonds. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu et imputée sur les frais généraux du fonds.

4.3. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs du Fond Commun de Placement FCP UNIVERS AMBITION PLUS. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de FCP UNIVERS AMBITION PLUS.
- de l'encaissement des prix de vente des titres revenant au Fond Commun de Placement FCP UNIVERS AMBITION PLUS ainsi que des dividendes.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une commission annuelle égale à 0,10% HT de l'actif net avec un minimum de 500 dinars, lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du FCP.

Cette commission est prélevée quotidiennement sur l'actif net du fonds et versée trimestriellement à la BTK et ce dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre.

4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de FCP UNIVERS AMBITION PLUS. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2014 sont de 1 873,326 dinars TTC.

4.5. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur FCP UNIVERS AMBITION PLUS est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance est acquittée par FCP UNIVERS AMBITION PLUS au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire du Fond Commun de placement, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.